REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION
SECRETARIAT GENERAL
PREFECTURE MANAKARA
DISTRICT MANAKARA

Avis de Consultation Ouverte

N° 018/2026-MID/SG/PREF/MNK/PRMP

1. Le **MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE FRANCHISSEMENT EN BETON DE DIMENSION 4mX4m SITUE A ANDRANOMAVO CR VATANA DISTRICT MANAKARA-REGION FITOVINANY.** ".
Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **AU BUREAU DE LA PREFECTURE DE MANAKARA**
Rue : **MANAKARA BE**
Etage / Numero de Bureau : **AU BUREAU DU SECRETARIAT PORTE N°01**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré AU BUREAU DU SECRETARIAT AUPRES DE LA PREFECTURE DE MANAKARA PORTE N01 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **A MADAME LA PRMP AUPRES DE LA PREFECTURE DE MANAKARA AU REZ DE CHAUSSE PORTE N°02** au plus tard le **12/10/2026** à **15 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

8. Une visite de lieu est **facultative**

à ..... Le 29/09/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics